

Rapport de la Commission académique d'harmonisation et de proposition des notes d'EPS

Session 2019

Académie : NOUVELLE CALEDONIE



BACCALAUREAT GENERAL, TECHNOLOGIQUE
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
CAP -BEP

1. La commission

La commission académique d'harmonisation des notes s'est réunie au vice rectorat de la Nouvelle Calédonie le vendredi 22 novembre 2019. Présidée par Madame Anne LE BOUHELLEC, chargée de mission auprès de l'inspection en EPS, elle se compose de treize membres, professeurs d'EPS de collège, de lycée professionnel et de lycée polyvalent. Ils sont renouvelés tous les trois ans :

- Monsieur MARTINI Jean-Emmanuel, Collège de Boulari
- Madame COLLET GARABEDIAN Sandrine, Collège de Yaté
- Monsieur BOUAZAMA Abdellah, Collège de Dumbéa sur mer
- Monsieur JAININ Fabrice, Lycée A Kéla
- Madame COMBES Céline, Collège G Baudoux
- Monsieur SOHIER François, Lycée J Garnier
- Monsieur CHOLIN Arnaud, Lycée A Escoffier
- Monsieur LAVESVRE Guillaume, Lycée St Joseph de Cluny
- Madame POUILLY Lise, Lycée du Grand Nouméa
- Madame DUPONT Laurène, Collège de Magenta
- Monsieur MOLLO Gildas, Lycée M. Champagnat
- Monsieur PELISSIER Sébastien, Lycée Anova
- Monsieur DURAND Franck, Lycée du Mont Dore

La commission vise :

- à établir une photographie des pratiques d'évaluation dans les examens. Elle est l'un des éléments du pilotage académique sur certains aspects comme les inaptitudes, les absences, la cohérence des menus, les écarts entre garçons et filles.

- à corriger les écarts qui ne seraient pas justifiés par des contextes d'évaluation particuliers.

La commission est précédée de deux journées de vérification des éléments transmis par les établissements ainsi que la création des outils statistiques pour proposer les harmonisations. Nous produisons un rapport à l'attention de la commission nationale ainsi qu'en direction des établissements de l'académie.

Nous remercions particulièrement les chefs de centre des épreuves ponctuelles qui ont organisé et géré ces examens avec sérieux et efficacité : Mme Martine LIMOZIN, Mme Lise POUILLY, Mme Laurène DUPONT, Mme Rosa DELOTS, M Josselin DUPONT, M Didier BLANC, M Frédéric COSTE, M Pierre TRAN VAN HONG, M Xavier POUILLY, M Guillaume LAVESVRE.

Logiciel de traitement des notes : Pour les examens du baccalauréat général, technologique et de la voie professionnelle, l'académie utilise l'application « EPSNET ». Les statistiques sont ensuite intégrées dans un fichier Excel pour une analyse par les membres avant harmonisation. Pour les examens du CAP ADAL (Agent de développement aux activités locales), CAP spécifiques à la Nouvelle-Calédonie, la commission utilise un fichier Excel pour la remontée des notes vers les services des examens.

En 2019, **5832** élèves ont été notés en EPS en Nouvelle Calédonie :

2019	TOTAL	FILLES	GARCONS
BAC G/T	2178	1330	848
BAC PRO	1485	765	720
CAP / BEP	2162	993	1169
CAP ADAL	7	1	6
TOTAL	5832	3089	2743

Principes d'harmonisation : L'harmonisation des notes en Nouvelle Calédonie se révèle particulièrement délicate du fait du faible nombre d'élèves concernés dans certains établissements et du faible nombre d'élèves inscrits dans quelques activités physiques sportives et artistiques peu enseignées.

Une attention particulière a été portée :

- Au sein de l'académie, sur l'écart de moyenne en EPS entre filles et garçons.
- Pour chaque établissement, sur les écarts de moyennes entre filles et garçons supérieurs à 1 point.
- Pour chaque établissement, sur les écarts de moyennes en EPS supérieurs à 1,5 point par rapport à la moyenne académique.

Nous observons également les écarts de moyennes des APSA pour chaque établissement au regard de la moyenne académique.

2. Résultats académiques de la session : baccalauréats général, technologique, et professionnel

Enseignement commun : contrôle en cours de formation au baccalauréat général et technologique.

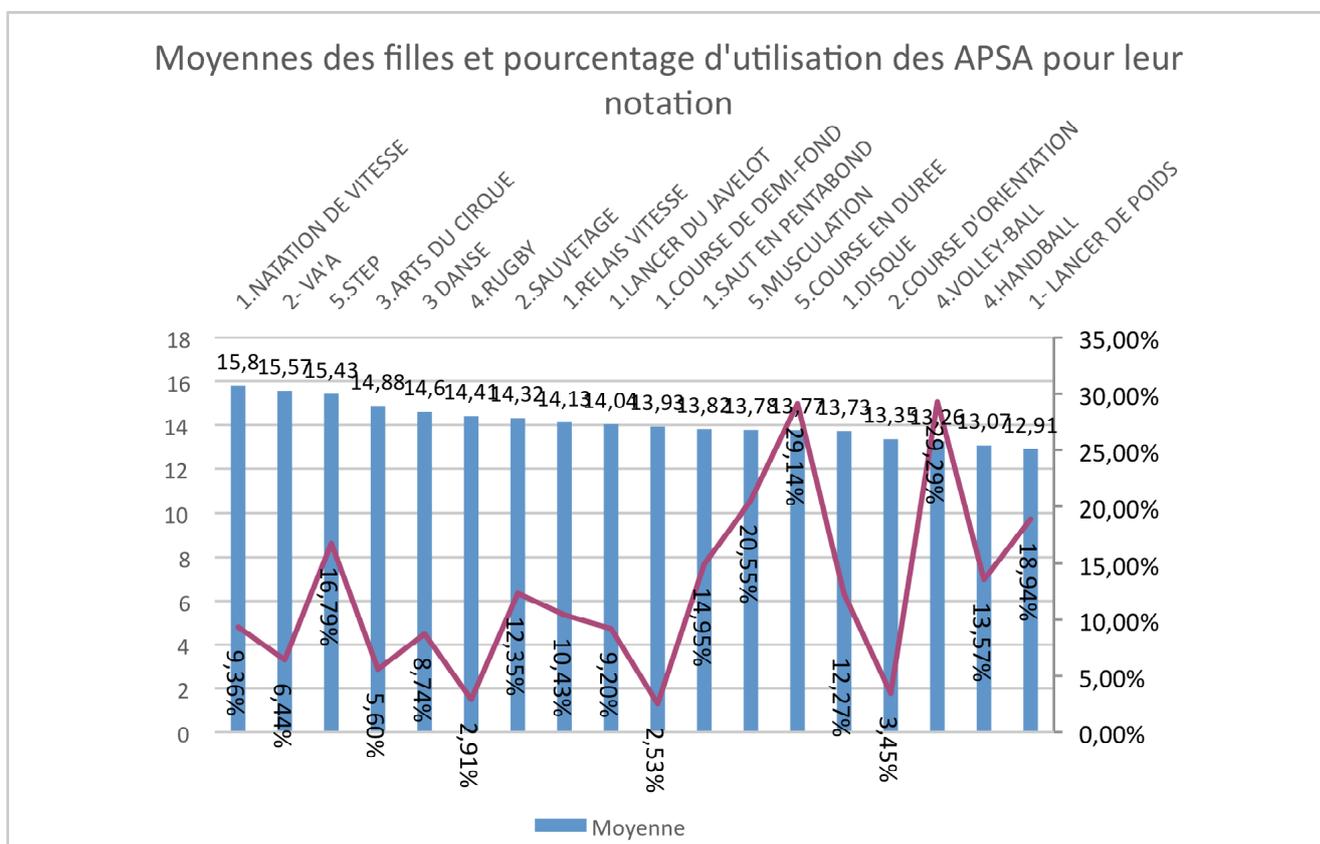
Comme les années précédentes, les évaluations certificatives se concentrent sur deux compétences relatives à la dimension culturelle : la CP4 et CP1 ; pour autant, la CP5 poursuit sa forte progression.

On constate que la part de CP2 diminue, essentiellement pour des raisons matérielles et financières (coût des transports qui augmente considérablement tous les ans, sites municipaux dorénavant interdits aux scolaires, etc).

Les activités liées à la CP3 sont des supports encore plus rares pour cette session. Ils sont pourtant de réels leviers pour la réussite de tous, particulièrement pour les filles.

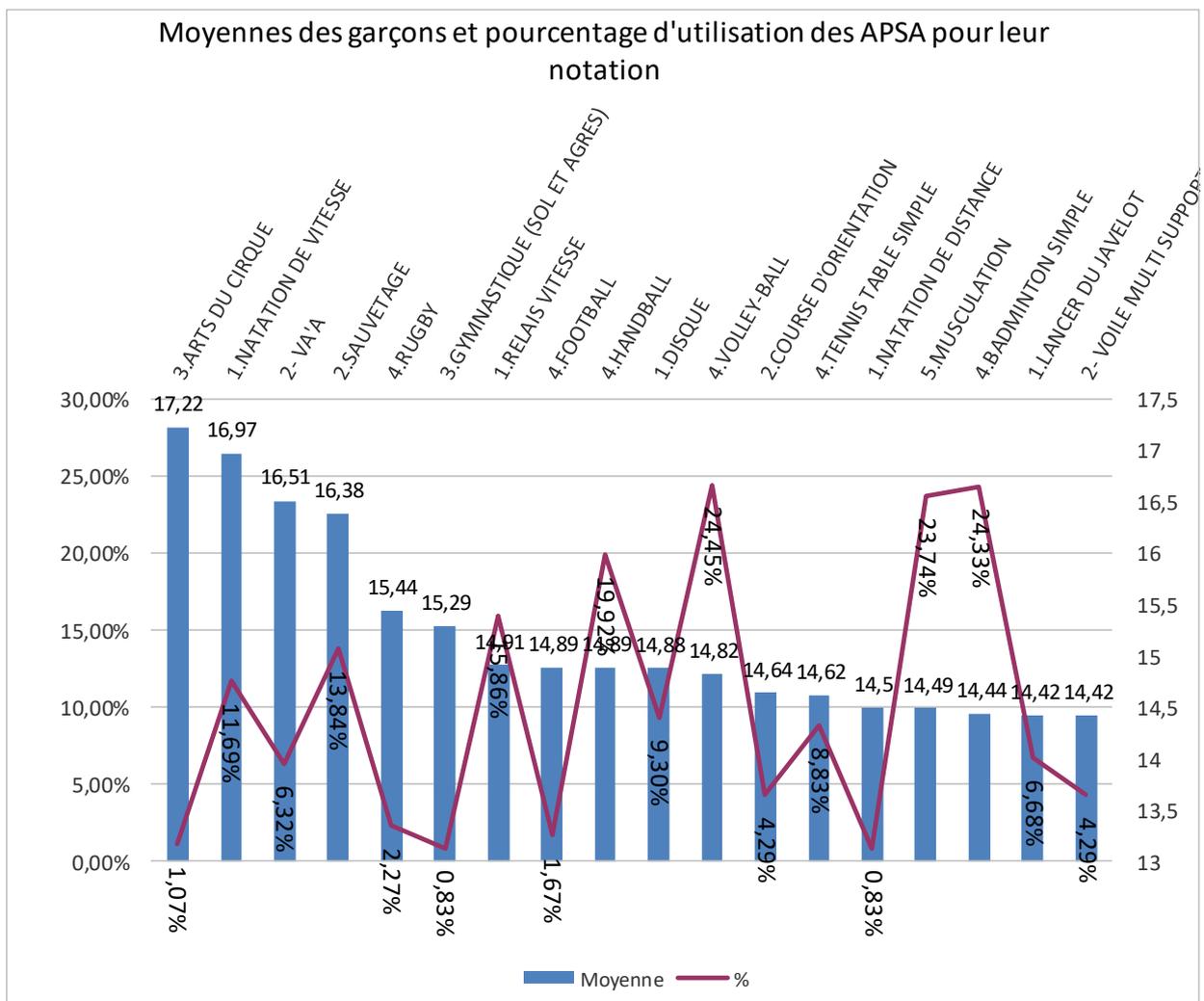
	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
CP4 :	32,20%	32,26%	30,43%	30,5%	30,41%	33%	32%
CP1 :	26,18%	27,15%	29,43%	30,5%	29,71%	29%	30%
CP5 :	23,26%	19,74%	20,70%	18%	18,33%	16%	17%
CP3 :	9,77%	11,58%	12,59%	11,5%	9,92%	12%	9%
CP2 :	8,57%	9,27%	6,82%	9,5%	11,61%	10%	11%

Avant l'harmonisation, les garçons ont une moyenne en EPS supérieure de 1,19 point par rapport à celle des filles.



Les 4 activités où les filles ont de meilleures notes sont la natation de vitesse, le VA'A, le step et les arts du cirque. Ces activités sont utilisées par 6% à 16% d'entre elles.

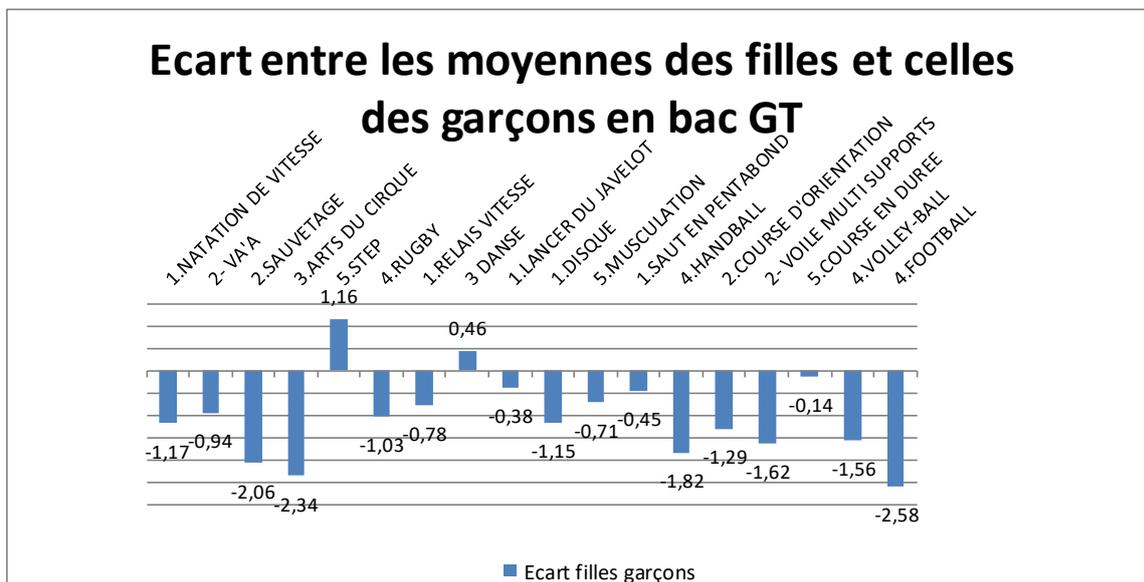
Les 3 activités les plus utilisées pour la notation des filles sont la course en durée, le volley-ball et la musculation où leur moyenne atteint entre 13,26 et 13,78.



Les 3 activités où les garçons ont de meilleures notes sont les arts du cirque, la natation de vitesse et le VA'A. Ces 3 activités sont utilisées par 1% à 11,7% d'entre eux.

Les 3 activités les plus utilisées pour la notation des garçons sont le badminton, la musculation et le volley-ball où leur moyenne atteint entre 14,4 et 14,8.

Dans les 3 activités les plus utilisées, les filles accumulent des écarts de moyenne de 0,1, 1,5 et 1,7 point en dessous des garçons. Ce constat est à l'image des autres activités choisies où les garçons ont des notes supérieures aux filles (excepté en danse, lancer de poids et step). Les plus grands écarts entre filles et garçons sont notés en football, arts du cirque et sauvetage.



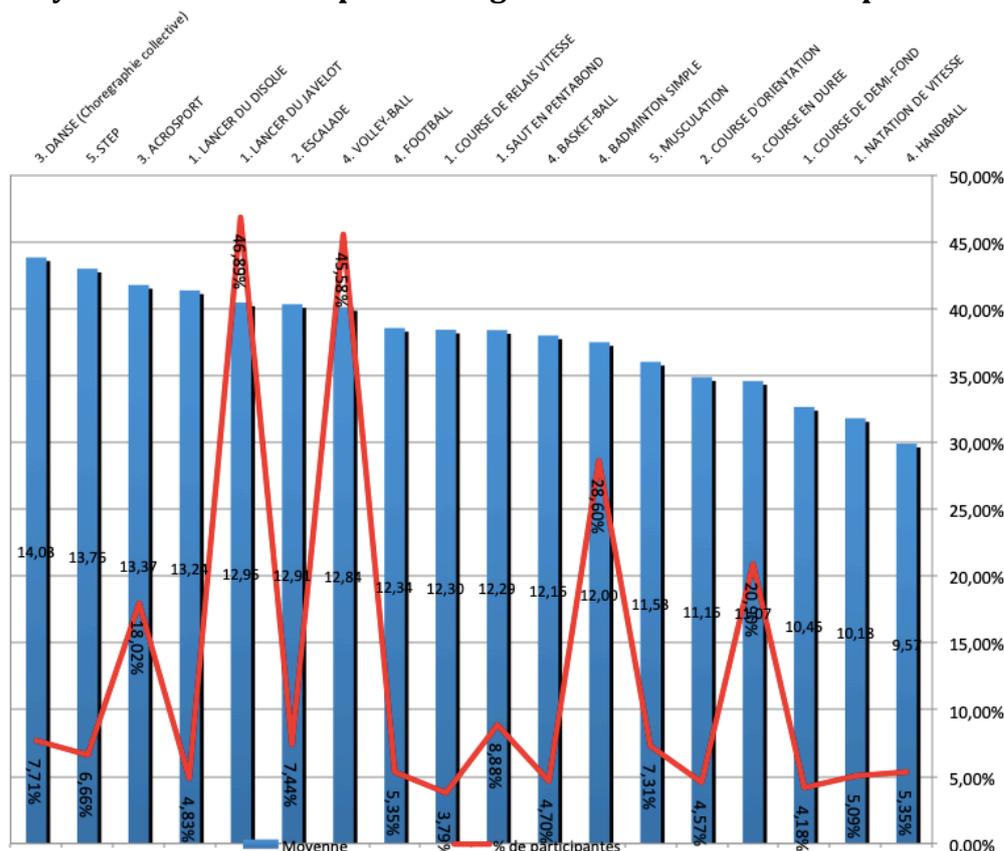
Enseignement commun : contrôle en cours de formation au baccalauréat professionnel.

La concentration des certifications persiste sur la CP4 (31.75%) et la CP1 (30.11%), malgré une présence soutenue de la CP2 (17.7%) et de la CP5 (14.8%). Notons une légère progression de la CP3 qui passe de 4.2% en 2018, à 5.6% en 2019. La musculation et la course en durée sont les activités les plus pratiquées dans la CP5. La réflexion doit être poursuivie dans les établissements pour proposer des ensembles certificatifs où les activités identifiées à valence « féminine » soient encore plus présentes.

	2019	2018	2017	2016	2015	2014
CP4 :	31.75%	30,8%	31,69%	31%	31.55%	32%
CP1 :	30.11%	28,6%	27,72%	30,6%	30.51%	32%
CP2 :	17.70%	21,5%	23,98%	23,6%	21.23%	21%
CP5 :	14.85%	14,8%	10,83%	10,4%	9.81%	7%
CP3 :	5.60%	4,2%	5,76%	4,4%	6.90%	8%

Avant l'harmonisation, nous constatons une différence entre les filles et les garçons de 0.58 point aux épreuves nationales et de 1.96 point aux épreuves académiques.

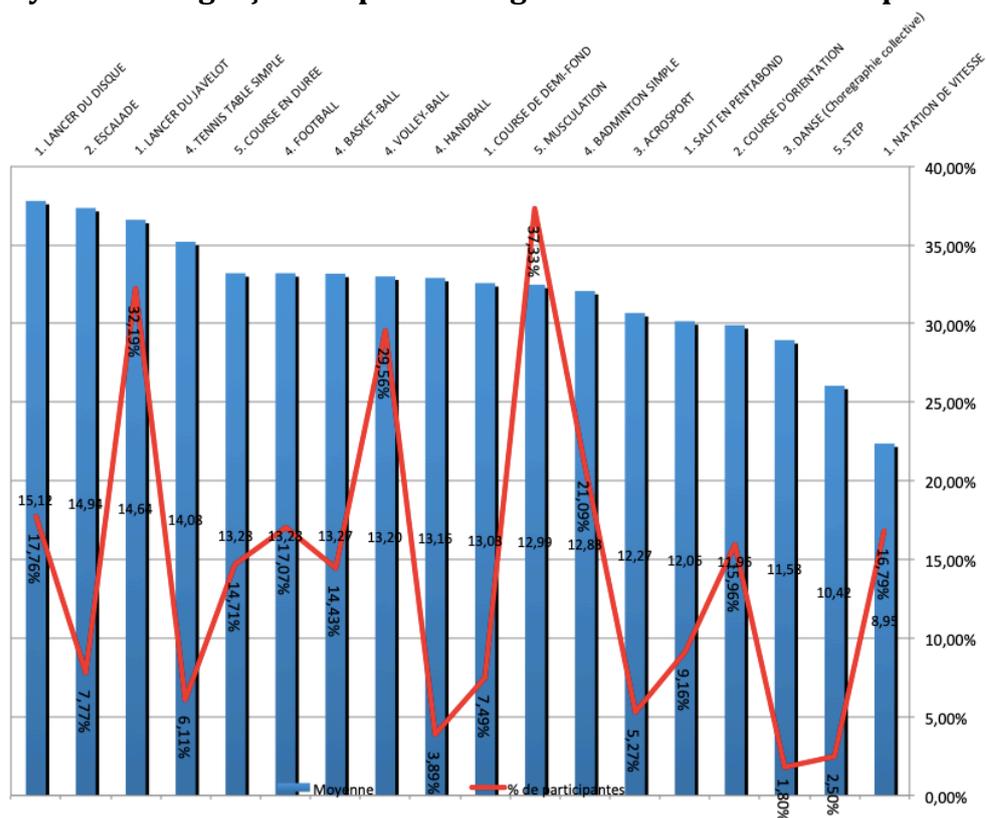
Moyennes des filles et pourcentage d'utilisation des APSA pour leur notation



Les 3 activités où les filles ont de meilleures notes sont la **danse, le step et l'acroport.**

La participation des filles est plus importante **en lancer de javelot, volleyball et badminton simple.** On invite certain(e)s enseignant(e)s à s'interroger sur l'enseignement du **handball** qui présente une faible participation (5,35%), pour 9,57/20 de moyenne.

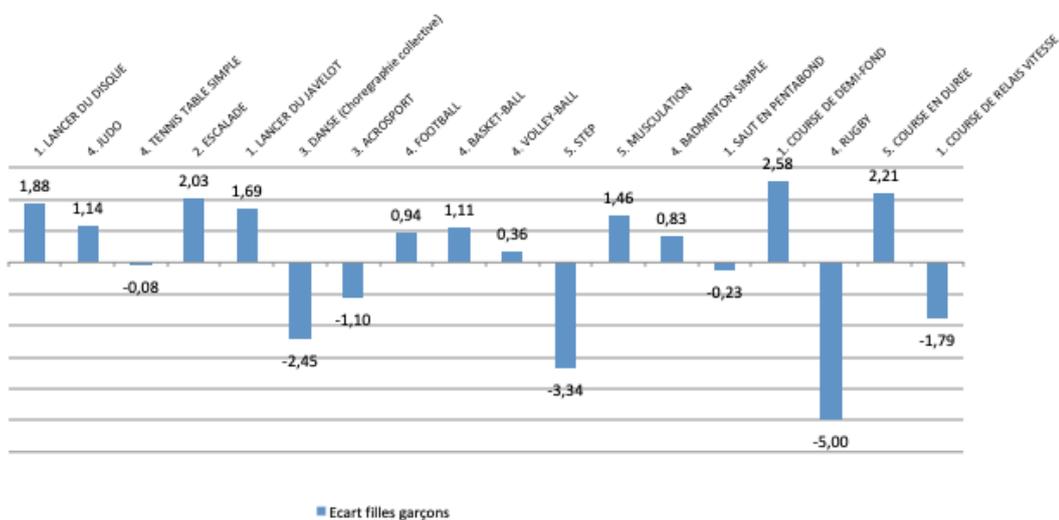
Moyennes des garçons et pourcentage d'utilisation des APSA pour leur notation



Les 3 activités où les garçons ont de meilleures notes sont en **lancer du disque, escalade et lancer de javelot**.

Nous constatons une forte participation des garçons en **musculture**, suivi du **lancer de javelot** et du **volleyball**.

Ecart entre les moyennes des filles et celles des garçons en BAC PRO



Nous comptons 13 activités dont les écarts filles/garçons varient entre -3,34 à +2,58 points.

Nous constatons un écart en rugby (-5 points). De plus, dans les 3 activités où les filles ont une meilleure moyenne, nous relevons des écarts allant de -1,10 points à -3,34 points avec les garçons.

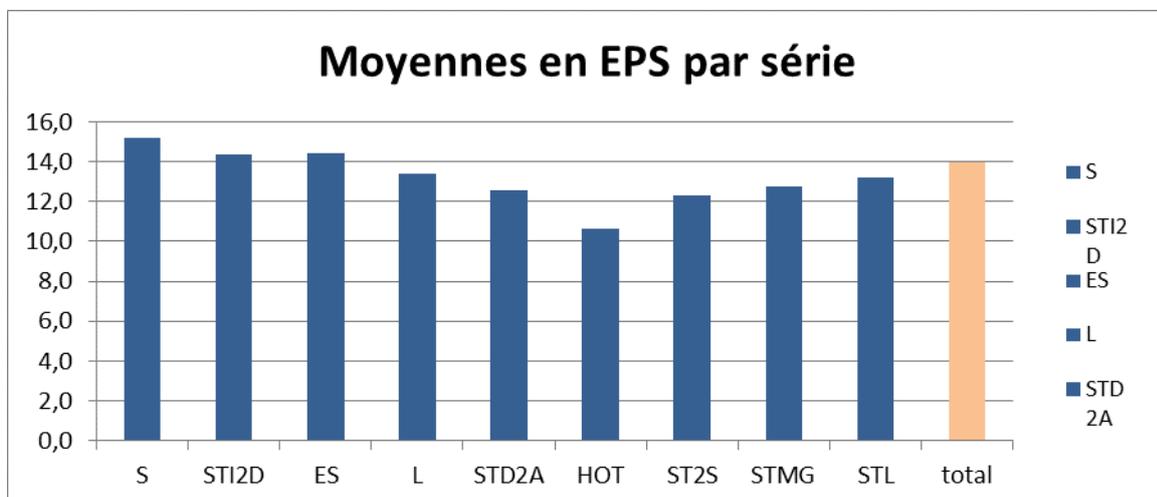
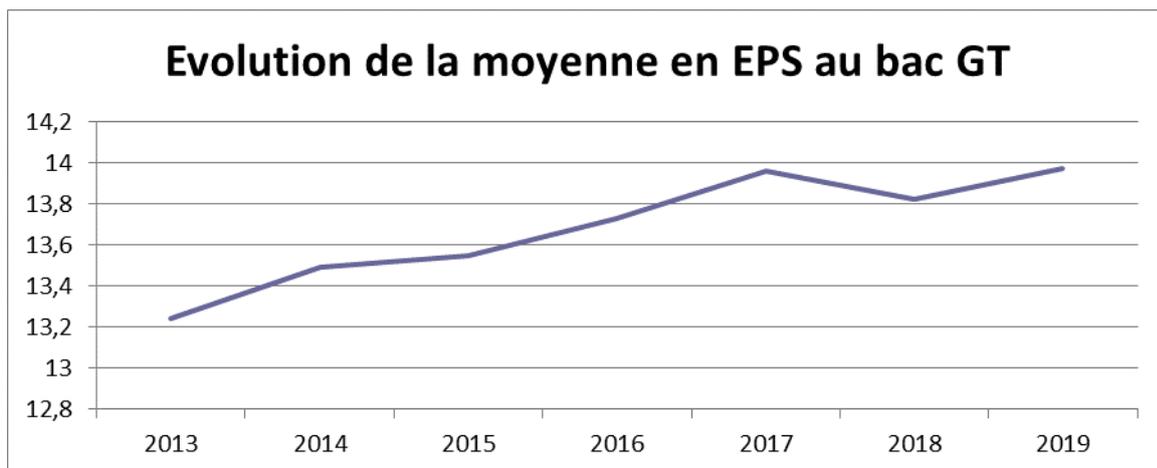
Décisions d'harmonisation pour le baccalauréat général et technologique :

Au vu des résultats, après étude des projets pédagogiques, des conditions matérielles et de la répartition garçons - filles dans les établissements, les membres de la commission ont décidé :

- Une augmentation de la moyenne des filles de 1 point dans l'activité football dans un lycée.
- Une augmentation de la moyenne des filles de 1 point dans l'activité badminton dans un lycée.
- Une augmentation pour toutes les filles d'un lycée de 0,6 point et de 0,8 point pour deux autres lycées
- Une homologation des notes de tous les autres établissements.

Les établissements concernés recevront un courrier indiquant ces décisions.

Baccalauréat général et technologique, après harmonisation	Moyenne des garçons	Moyenne des filles	Moyenne totale	Ecart garçons - filles
	14,53	13,61	13,97	0,92 point en faveur des garçons



Remarques et perspectives :

Grâce à l'évolution des programmations dans les établissements et après le processus d'harmonisation, l'écart entre les filles et les garçons tend à diminuer.

Cependant l'écart garçons-filles est encore présent (de nombreuses harmonisations ont dû être faites). Les filles gagneraient à vivre des activités relevant des compétences peu proposées en Nouvelle-Calédonie : CP2, CP3 et CP5, pour être encore plus en réussite.

La CP5 poursuit sa progression en étant mieux représentée, notamment par la course en durée. Il serait opportun de diversifier les pratiques proposées dans le cadre de cette compétence, notamment en utilisant l'activité step (activité où elles sont le plus en réussite).

Concernant la CP3, la chorégraphie collective est l'une des activités où les filles réussissent le mieux, elle est pourtant très peu proposée.

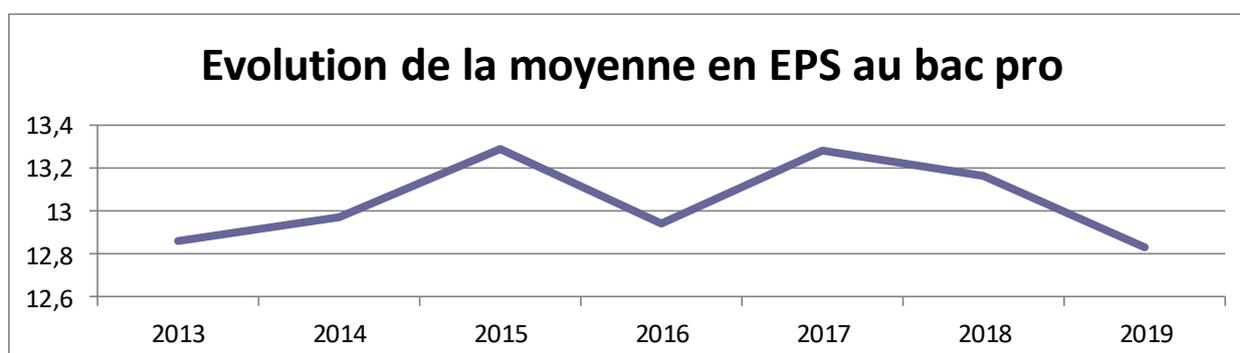
Nous constatons également que ce sont les élèves de la série STHR qui obtiennent les résultats les plus faibles et les élèves de série S qui obtiennent les meilleurs résultats de l'académie. Cette information serait à prendre en compte dans la conception de l'enseignement de l'EPS et lors des évaluations.

- Au lycée M. ROCARD à Pouembout, nous nous interrogeons sur les faibles résultats en musculation et en sauvetage par rapport à la moyenne académique.
- Au lycée DO KAMO, il faudrait être vigilant sur la notation des filles en prenant en compte le très bon niveau des garçons (section football).
- Au lycée ANOVA à Païta, même si des changements ont été initiés, nous invitons l'équipe pédagogique à poursuivre sa réflexion sur le choix des activités tennis de table et musculation au regard des notes obtenues par les élèves, et particulièrement de l'écart important entre les garçons et les filles.
- Au lycée du Grand Nouméa à Dumbéa, la disparition dans la programmation de la chorégraphie collective et du sauvetage a pénalisé les notes des filles. Nous invitons l'équipe pédagogique à réintroduire ces activités pour améliorer leur réussite.
- Au Lycée de Poindimié, nous encourageons l'équipe pédagogique à poursuivre le travail engagé en course de durée ou à changer d'activités pour la CP5.
- Au lycée du Mont Dore, nous encourageons encore une fois l'équipe à repenser les activités programmées en Terminale vis-à-vis du public féminin et à proposer encore plus de menus pour donner le choix aux élèves. Une vigilance doit être apportée lors de la notation des filles en badminton par rapport aux garçons.
- Nous constatons que le Lycée des Iles a tenu compte des remarques de la commission 2018 et nous nous en réjouissons.

Décisions d'harmonisation pour le baccalauréat professionnel :

Au vu des résultats, après étude des projets pédagogiques, des conditions matérielles et de la répartition garçons / filles dans les établissements, les membres de la commission ont décidé de n'effectuer aucune harmonisation.

Baccalauréat professionnel après harmonisation	Moyenne des garçons	Moyenne des filles	Moyenne totale	Ecart garçons - filles
	13,22	12,45	12.83	0.77 point en faveur des garçons



Remarques et perspectives :

De manière générale, nous encourageons les équipes à continuer d'envisager une diversité de menus pour accroître l'investissement des filles afin de réduire l'écart garçons-filles.

- Pour le Lycée Do Kamo, malgré une hausse de la moyenne des filles, on souligne que l'écart garçons filles est malheureusement maintenu.
- Pour le Lycée Escoffier, l'équipe doit se poser la question du choix des activités (relais-vitesse notamment), afin de garantir la réussite de tous. On peut aussi souligner les efforts réalisés pour réduire l'écart garçons-filles, efforts qui sont à maintenir.
- Pour le Lycée de Wallis, nous constatons un effort réalisé sur la réduction de cet écart garçons-filles. Nous les invitons à étendre cette démarche à l'ensemble des activités.
- Pour le Lycée Pétro Attiti, on constate, avec surprise, des moyennes en Acrosport et Badminton qui sont très élevées par rapport aux moyennes académiques. On invite l'équipe à procéder à une harmonisation des notes internes à l'établissement.
- Au Lycée M. Champagnat, l'ensemble des moyennes, toutes APSA confondues, reste encore cette année en dessous des moyennes académiques. On invite l'équipe à procéder à une harmonisation des notes interne à l'établissement, et de favoriser la réussite des élèves ou revoir la programmation
- Au Lycée des Iles, on note que l'équipe a tenu compte des remarques de l'an passé en se rapprochant de la moyenne académique. On les encourage à poursuivre sur cette voie.
- Au Lycée du Mont-Dore, l'écart garçons-filles est à réduire. On invite l'équipe à réfléchir sur un choix d'activités qui pourrait favoriser davantage la réussite des filles.

Une vigilance est à maintenir sur la gestion des absences. Il faut que les élèves aient conscience que cela peut avoir de lourdes conséquences sur l'obtention du diplôme. Chaque équipe (enseignants et direction) doit donc vérifier la légalité de ces absences. Le sujet des absences rappelle également la nécessité, pour toutes les épreuves d'examen, de **faire émerger les élèves** en début d'année, au moment de communiquer les protocoles aux élèves en EPS.

Enfin, une attention accrue doit être apportée à la gestion des certificats médicaux pour les élèves inaptes partiels et totaux.

Enseignement de la liste académique aux baccalauréats général, technologique et professionnel :

34% des élèves (1245) ont été évalués sur une des activités physiques de la liste académique.

	TOTAL	BAC G/T		BAC PRO	
		M	F	M	F
Voile Multi supports	246	36	20	96	94
Va'a	307	53	84	60	110
Kayak	163	0	0	34	129
Lancer de poids	529	119	247	65	98

Remarques et perspectives :

Les membres de la commission décident la suppression du kayak de la liste académique pour le bac général et technologique après cinq années d'inutilisation.

On remarque un effectif important sur le lancer de poids en bac professionnel et particulièrement au baccalauréat général et technologique.

Dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique, la CAHN décide de conserver la voile multi supports et le va'a dans la liste certificative des activités académiques à partir de 2020. Le lancer de poids fera partie de la liste nationale (lancers).

Inaptitudes et enseignement adapté :

La commission académique observe cette année :

- **une diminution des inaptitudes totales en bac pro.**
- **une augmentation du nombre d'élèves inaptes partiels en bac GT.** Ces derniers restent deux fois plus nombreux qu'en filière professionnelle.

Cette année, trois candidats ont bénéficié d'épreuves ou de barèmes adaptés (8 en 2018). Cette baisse s'explique par un aménagement des épreuves au sein même du protocole, non répertoriés sur EPSNET.

INAPTITUDE TOTALE		
Année	BAC G /T	BAC PRO
2019	1,53% (30 élèves)	0,52 % (4 élèves)
2018	1.87 % (40 élèves)	0.97 % (11 élèves)
2017	2,37% (50 élèves)	0.98% (14 élèves)
2016	2% (41 élèves)	1,6% (15 élèves)

Le taux d'inaptitudes partielles augmente en lycée général et technologique, et reste identique en lycée professionnel.

INAPTITUDE PARTIELLE			
BAC GT	Total	Garçons	Filles
2019	4,85 % (104 élèves)	4,01 % (34 garçons)	5,26 % (70 filles)
2018	4.07 % (87 élèves)	3.53 % (31 garçons)	4.46 % (56 filles)
2017	3,50% (74 élèves)	2,21% (20 garçons)	4.47% (54 filles)
2016	4,50% (92 élèves)	2,65% (23 garçons)	5,86% (69 filles)

INAPTITUDE PARTIELLE			
BAC PRO	Total	Garçons	Filles
2019	2,43 % (35 élèves)	1,94 % (14 garçons)	2,75 % (21 filles)
2018	2.37 % (34 élèves)	1.23 % (9 garçons)	3.56 % (25 filles)
2017	1,47% (21 élèves)	0.72% (5 garçons)	2,18% (16 filles)
2016	1,77% (25 élèves)	1,04% (7 garçons)	2,44% (18 filles)

Remarques et perspectives :

Ces évolutions doivent se traduire concrètement dans les établissements par la mise en place d'enseignements adaptés particuliers. **La commission encourage les enseignants à utiliser le modèle de certificat médical du VR présent sur le site EPS NC qui permet de mieux définir les possibilités et limites de pratique des élèves.** Il est important que les élèves insistent auprès de leurs médecins pour qu'ils utilisent ce modèle afin de spécifier ce qu'ils peuvent faire. En effet, les enseignants doivent être force de propositions pour offrir des épreuves adaptées aux inaptes.

Enseignement commun : examen ponctuel terminal

Les notes obtenues par les élèves sont en régression cette année (-2 points par rapport à 2018) au baccalauréat général et technologique avec **12,48** de moyenne. En ce qui concerne le baccalauréat professionnel, la moyenne correspondant à 4 candidats est de **12,25**.

Le taux d'absentéisme persiste dans ces épreuves et nous observons une diminution du nombre d'inscrits. En série générale et technologique il y a **4 absents sur 14 candidats (29%)**, en série professionnelle **3 absents sur 7 candidats (43%)**.

Cette année, les couples d'activités 3x500 / Badminton, et Badminton/sauvetage sont les plus demandés en BAC G/T (2018 : 3x500 / Tennis de table).

En BAC Pro, le couple d'activités 3x500 / Badminton est le plus demandé.

Les résultats au baccalauréat général et technologique :

EPREUVES PONCTUELLES - Enseignement obligatoire												
PARMI LES ELEVES PRESENTS												
	Garçons			Filles			Tous			TOUS CONVOQUES	Nbre d'absents	% d'absentéisme
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne			
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE												
Gym/TT	0	0,00%		0	0,00%		0		0,00	0	0	#DIV/0!
3X500 / Badminton	2	66,67%	11,00	1	14,29%	6,00	3	30,00%	9,33	5	2	40
3X500 / TT	0	0,00%		3	42,86%	13,00	3	30,00%	13,00	3	0	0
Gym / Badminton	0	0,00%		1	14,29%	15,00	1	10,00%	15,00	1	0	0
Badminton / Sauvetage	1	33,33%	16,00	2	28,57%	13,00	3	30,00%	14,00	5	2	40
	3	100,00%	12,67	7	100,00%	12,29	10	100,00%	12,40	14	4	29

Les résultats au baccalauréat professionnel :

EPREUVES PONCTUELLES - Enseignement obligatoire												
PARMI LES ELEVES PRESENTS												
	Garçons			Filles			Tous			TOUS CONVOQUES	Nbre d'absents	% d'absentéisme
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne			
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE												
Gym/TT	0	0,00%		0	0,00%		0		0,00	0	0	#DIV/0!
3X500 / Badminton	1	50,00%	13,00	1	50,00%	13,00	2	50,00%	13,00	4	2	50
3X500 / TT	1	50,00%	15,00	1	50,00%	8,00	2	50,00%	11,50	3	1	33
Gym / Badminton	0	0,00%		0	0,00%		0		0,00	0	0	#DIV/0!
Badminton / Sauvetage	0	0,00%		0	0,00%		0		0,00	0	0	#DIV/0!
	2	100,00%	14,00	2	100,00%	10,50	4	100,00%	12,25	7	3	43

Inaptitudes et enseignement adapté :

Aucun certificat médical présenté cette année pour justifier d'une inaptitude. Une incertitude persiste quant au grand nombre d'élèves absents.

Remarques et perspectives :

Le coût d'organisation de ces épreuves est important (réservations d'installations, convocations des jurys) pour le nombre d'élèves concernés.

Observations concernant les SHN, HNSS et JO :

- SHN : 7 candidats du territoire étaient inscrits sur les listes concernées. Ils se sont inscrits dans une activité de prédilection et ont obtenu la note de 16/16 en pratique physique. Ils ont présenté un oral dans leur épreuve de spécialité également.

- HNSS : Un candidat a valorisé sa pratique UNSS, avec la note de 16/16 dans leur activité de prédilection également et un oral de spécialité.

SHN - HNSS - JO						
BAC GT - SHN	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondues	6	19,30	1	20,00	7	19,40
BAC GT - HNSS	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondues	1	20,00	0		1	20,00

Remarques et perspectives de l'enseignement ponctuel et facultatif :

De manière générale pour la session 2019, le nombre de candidats est sensiblement le même.

Si les épreuves nationales ne sont pas forcément en cohérence avec le contexte de la Nouvelle-Calédonie, elles sont malgré tout choisies en Bac GT :

Pour le Bac GT : Natation : 25%, Tennis : 10,71% et Judo : 4,02% ;

Pour le Bac Pro : Natation (2 candidats qui abandonnent en cours d'épreuve), Tennis 0% et Judo 0%.

Les deux épreuves académiques proposées sont largement plébiscitées par de nombreux candidats.

Bac GT: Football : 44,64% et Rugby : 15,63% ;

Bac Pro: Football : 83,54% et Rugby 15,19%.

Si les données quantitatives confirment la pertinence de la programmation de ces activités, nous pouvons nous questionner sur le niveau d'une partie des candidats (moyenne en baisse à 10,97 pour le Football Bac professionnel).

Toutefois, **le taux d'absentéisme reste très important en bac Pro : 37 % des élèves inscrits** (26% en Bac GT).

Cet absentéisme s'explique par plusieurs raisons :

- les élèves s'inscrivent pour voir, au cas où ils pourraient gagner des points. Il est important que toute la communauté éducative soit consciente que ces épreuves ont des coûts (absence d'enseignants et d'élèves, frais de déplacement, etc).

- dans les activités académiques on constate encore un nombre important d'absents en Bac Pro, malgré une amélioration par rapport à 2018. En 2019 35% d'absents en football (41% en 2018) et en rugby 29% (46% en 2018).

Les champs de questionnements proposés au cours des entretiens sont anticipés avant les épreuves et choisis selon un cadre commun quelle que soit l'épreuve. Cependant les jurys notent encore une fois que **les élèves manquent de préparation pour l'épreuve orale.**

L'information doit être donnée aux élèves par **les enseignants d'EPS pour expliquer encore et encore le niveau de cette épreuve.** Il conviendrait que la direction de l'établissement transmette aux professeurs d'EPS la liste des élèves optionnaires pré-inscrits pour validation avant la confirmation aux inscriptions.

Enseignement de complément au baccalauréat général et technologique

L'enseignement de complément concerne 25 élèves sur le territoire pour cette session 2019 (34 en 2018). La moyenne générale est de **13,08** : 13,72 pour les filles et 11,43 pour les garçons. Cette moyenne est en baisse de 1,5 points par rapport à 2018.

Quatre activités sont support d'évaluation : Escalade, Musculation, Badminton et Planche à voile.

Deux établissements scolaires sont concernés : le Lycée Do Kamo et le Lycée Jules Garnier.

ENSEIGNEMENT DE COMPLEMENT									
	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
LYCEE DO KAMO	5	71,43%	9,40	14	77,78%	13,21	19	76,00%	12,21
LYCEE JULES GARNIER	2	28,57%	16,50	4	22,22%	15,50	6	24,00%	15,83
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
Total	7	100,00%	11,43	18	100,00%	13,72	25	100,00%	13,08

Remarques et perspectives :

Le nombre de candidats est encore en baisse cette année.

3. Résultats académiques de la session en CAP et BEP

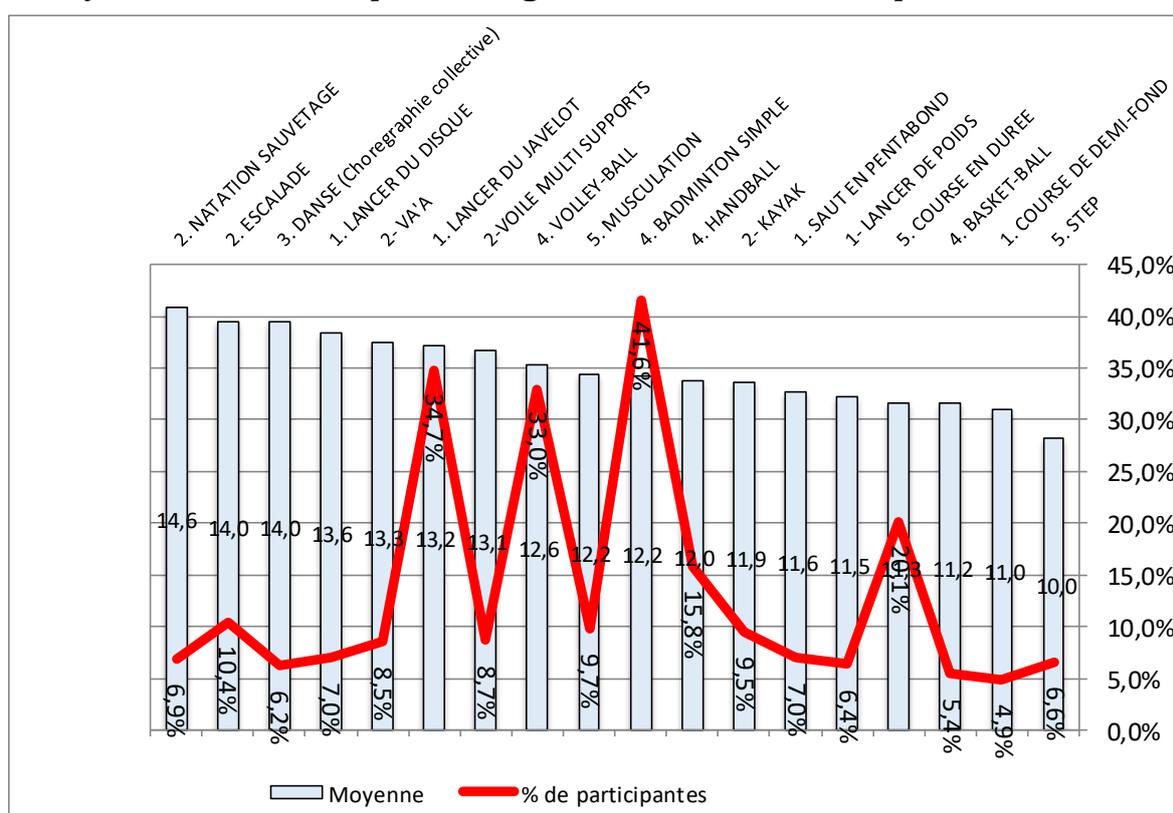
Enseignement commun : contrôle en cours de formation

En CAP/BEP, le poids des compétences propres évaluées demeure identique à l'année précédente avec une concentration sur la CP4 et CP1. Il faut noter que les activités de la CP3 sont encore bien trop sous représentées. Cette année nous remarquons d'ailleurs **une légère baisse de la CP1 au profit de la CP5**. Ici encore une attention particulière doit être donnée par les équipes pédagogiques pour valoriser les activités à « valence » féminine afin de les mettre plus en réussite.

	2019	2018	2017	2016	2015	2014
CP4 :	39.92 %	38,46 %	31.14%	31,9 %	31.80%	32%
CP1 :	23.90 %	26,97 %	28.80%	30.6 %	28.84%	29%
CP2 :	19.92 %	19,87 %	18.62%	19,2 %	20.11%	22%
CP5 :	13.1 %	10,89 %	14.50%	13 %	12.31%	10%
CP3 :	3.14 %	3,81 %	6.52%	5,3 %	6.94%	6%

Avant l'harmonisation, les garçons et les filles ont une moyenne en EPS avec un écart de 0.56 point

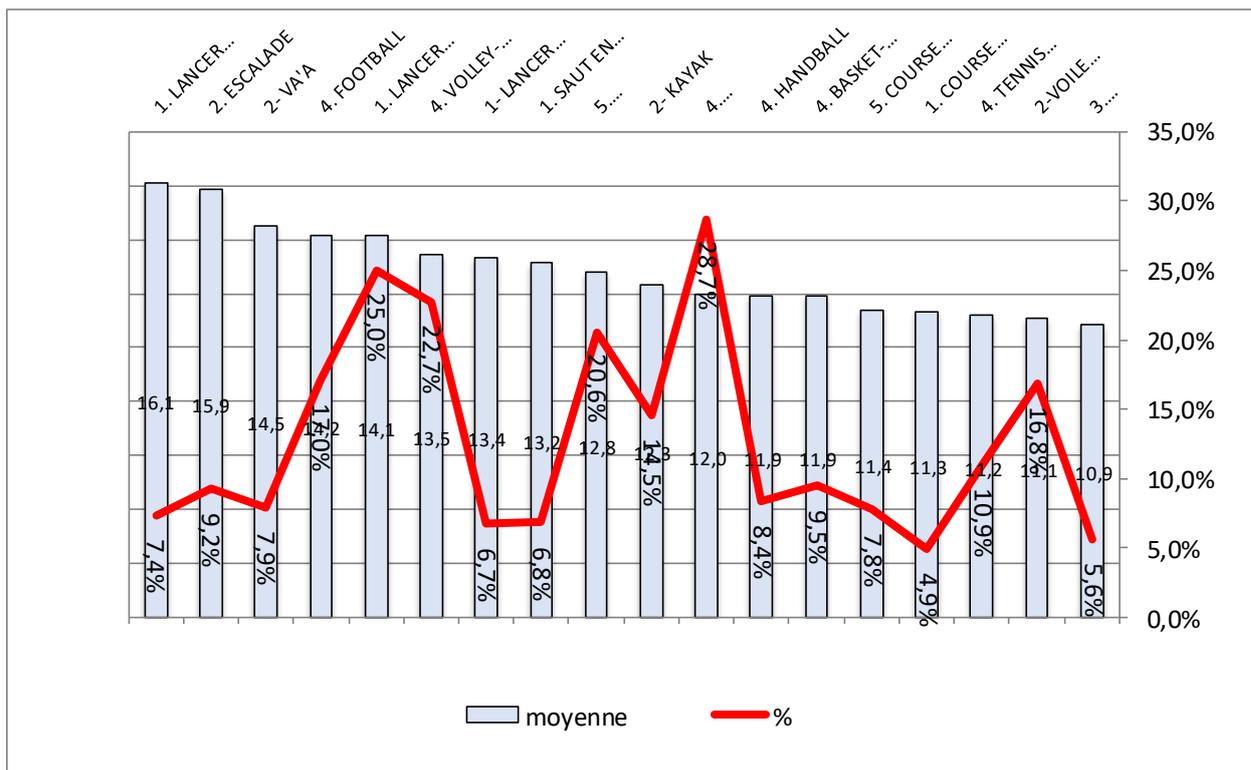
Moyennes des filles et pourcentage d'utilisation des APSA pour leur notation



Les 3 activités où les filles ont de meilleures notes sont la natation de sauvetage, l'escalade et la danse. Ces 3 activités sont utilisées en moyenne par 8% d'entre elles. Ces résultats peuvent être nuancés dans la mesure où elles sont pratiquées par des élèves confirmés.

Les 3 activités les plus utilisées pour la notation des filles sont le volley-ball, le lancer de javelot et le badminton où leurs moyennes varient entre 12.2 et 13.2.

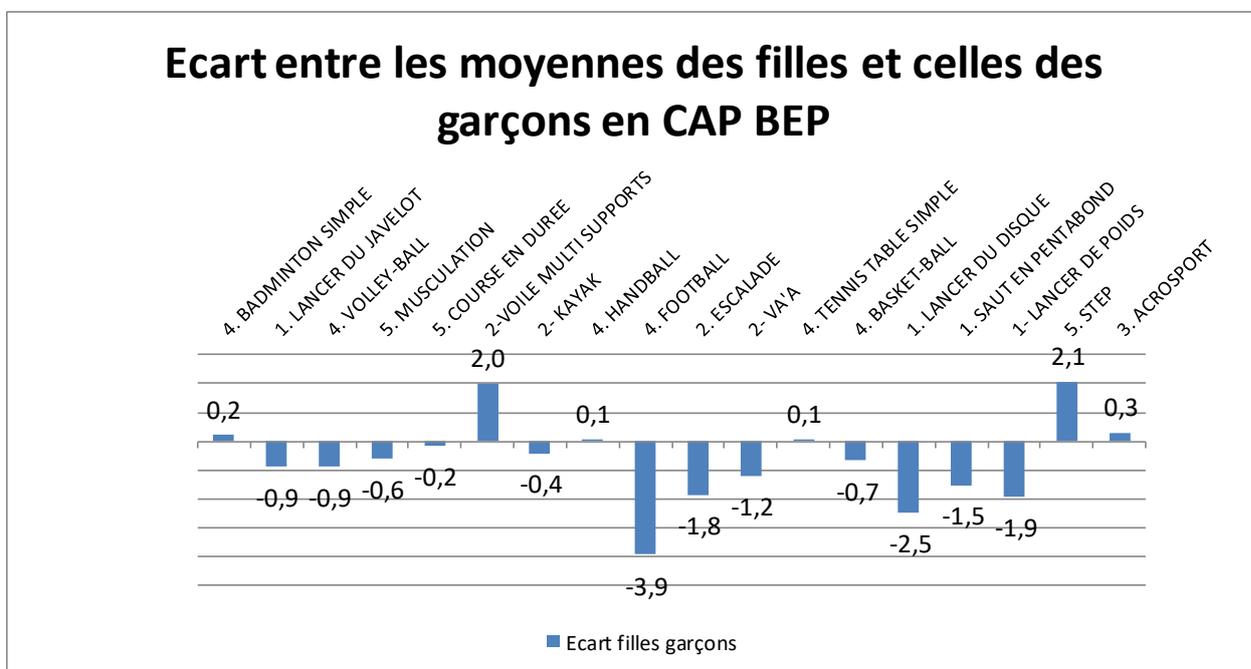
Moyennes des garçons et pourcentage d'utilisation des APSA pour leur notation



Les 3 activités où les garçons ont de meilleures notes sont le lancer de disque, l'escalade et le VA'A. Ces 3 activités sont utilisées en moyenne par 8% d'entre eux.

Les 3 activités les plus utilisées pour la notation des garçons sont le volleyball, le lancer de javelot et le badminton où leurs moyennes varient entre 12 et 14.1.

Ecart entre les moyennes des filles et celles des garçons en CAP BEP



On constate que sur les 18 APSA les plus programmées, 12 restent à l'avantage des garçons. Cette année encore, 6 APSA permettent aux filles d'être avantagées. Les 2 APSA permettant aux filles de gagner un maximum de points sont très peu utilisées : acrosport (4.86%) et STEP (6,6%). Les activités qui pénalisent le plus les filles sont le football (-3.9 points) et les lancers.

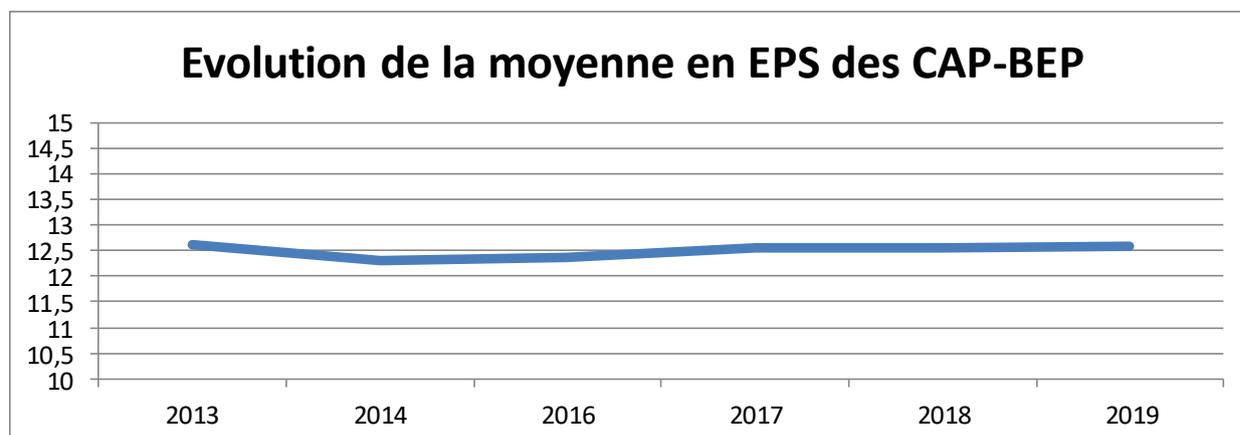
Décisions d'harmonisation pour les CAP-BEP :

Au vu des résultats, après étude des projets pédagogiques, des conditions matérielles et de la répartition garçons, filles dans les établissements, les membres de la commission ont décidé de ne rien modifier et d'homologue les notes de tous les établissements.

CAP BEP après harmonisation	Moyenne des garçons	Moyenne des filles	Moyenne totale	Ecart garçons - filles
	12,86	12,29	12.59	0.57 point en faveur des garçons

Nous constatons une réelle prise en compte des rapports précédents de la commission d'harmonisation des notes. Cependant, certaines observations sont à noter :

- LP M. CHAMPAGNAT : moyenne générale nettement inférieure à la moyenne académique. Cela s'explique par un taux d'absentéisme élevé. Par exemple, la moyenne de badminton est de 9.2 contre 12.1 sans les absents.
- Lycée DO KAMO : moyenne générale nettement supérieure à la moyenne académique du fait de l'expertise sportive des élèves de section qui performant.
- Lycée du Mont dore : un écart conséquent entre les moyennes des filles et des garçons. Il conviendrait d'élargir le choix des activités proposées aux filles.
- Lycée A. TY : Les filles sont en difficultés dans les activités (notamment le kayak). Il est conseillé de revoir le menu certificatif.
- Il est constaté que pour les lycées M. ROCARD et F. D'ASSISE, il existe de gros écarts non seulement entre les filles et les garçons (environ 3 points) mais également par rapport à la moyenne académique (1.4 point de plus). C'est précisément la raison pour laquelle (écart positif) il n'y a pas eu d'harmonisation. A l'avenir, il conviendra de rester vigilant sur l'écart filles-garçons.



CAP ADAL (CAP Agent de Développement des Activités Locales en Nouvelle Calédonie).

A titre informatif, nous rappelons que les modalités d'évaluation des CAP ADAL sont identiques à celles des CAP de spécialités. 7 élèves ont été évalués en EPS dans le cadre d'un CAP ADAL (- 59 candidats par rapport à 2018). La moyenne, toutes séries confondues, est de **12.6/20** (13.7 en 2018).

Remarques et perspectives : Il est à noter que les filières ADAL sont en voie de disparition.

Établissements	GEPER		CEB	
	Nb élèves	Moyenne	Nb élèves	Moyenne
ALP Koumac			2	10
ALP LA Roche Maré	3	12	2	16

Enseignement de la liste académique en CAP BEP :

662 élèves de CAP et BEP ont été évalués sur une épreuve académique.

Ce qui représente **une part importante (46.3%)** des 2162 élèves répertoriés pour ces examens.

	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
EPREUVES ACADEMIQUES									
2-VOILE MULTI SUPPORTS	153	19,87%	11,09	64	9,72%	13,06	217	15,19%	11,67
2- VAA	72	9,35%	14,53	63	9,57%	13,34	135	9,45%	13,97
2- KAYAK	132	17,14%	12,34	70	10,63%	11,93	202	14,14%	12,20
1- LANCER DE POIDS	61	7,92%	13,36	47	7,14%	11,46	108	7,56%	12,53
EPREUVES ACADEMIQUES	418	54,29%	12,41	244	37,06%	12,50	662	46,35%	12,44

Inaptitudes et enseignement adapté en CAP BEP :

La commission académique observe **une stagnation des taux d'inaptitude** amenant à une dispense totale de l'épreuve.

INAPTITUDE TOTALE				
	2019	2018	2017	2016
CAP / BEP	0.65% (14 élèves)	0.65% (14 élèves)	0.4% (9 élèves)	0.88% (19 élèves)

La commission académique observe une légère hausse des taux d'inaptitude partielle aussi bien chez les filles que chez les garçons.

Inaptitude partielle			
CAP/BEP	Total	Filles	Garçons
2019	0.74% (16 élèves)	1.01% (10)	0.51% (6)
2018	0.69% (15 élèves)	0.98% (10)	0.44% (5)
2017	1.26% (28 élèves)	2.43% (24)	0.32% (4)
2016	0.83% (18 élèves)	1.03% (10)	0.67% (8)

Cette année, **aucun candidat n'est concerné par une épreuve adaptée.**

Nous encourageons les équipes à utiliser le modèle de certificat médical du vice-rectorat afin de proposer une pratique adaptée aux possibilités de chacun. (L'intégrer dans le carnet de correspondance ou le dossier de rentrée).

Remarques et perspectives :

Les activités de la CP2, CP3 et CP5 doivent prendre une place encore plus importante dans le paysage certificatif de ces examens. Cet objectif doit se réaliser en portant une attention particulière au contexte d'intervention au service de la réussite de toutes et tous.

Pour favoriser la diminution du nombre d'élèves inaptes partiels ou totaux, les établissements de la Nouvelle Calédonie doivent engager une réflexion plus poussée sur **la proposition d'épreuves adaptées qui satisfont à la réglementation en vigueur.** Le groupe de réflexion académique a fait des propositions pour aider les équipes à mettre en place ces enseignements.

L'organisation des sauvegardes des notes des années précédentes doit maintenant être efficace, mais nous rappelons aux enseignants de vérifier si elles ont été faites, fournies et stockées dans les secrétariats de leurs établissements.

Enseignement commun en examen ponctuel terminal CAP BEP

Cette année, le nombre d'élèves reste constant par rapport à 2018, en épreuve ponctuelle. Les candidats du centre de formation des apprentis se trouvent dans une situation identique à celle de l'an dernier, et ont tous été inscrits par la direction du centre sur le binôme demi-fond et tennis de table.

Nous déplorons encore 23% d'absents.

Les résultats sont identiques cette année pour les candidats présents, certainement grâce à une meilleure préparation puisque des professeurs d'EPS ont été recrutés à nouveau pour des vacances au centre d'apprentis.

EPREUVES PONCTUELLES - Enseignement obligatoire												
PARMI LES ELEVES PRESENTS												
	Garçons			Filles			Tous			TOUS CONVOQUES	Nbre d'absents	% d'absentéisme
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne			
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE												
Gym/TT	0	0,00%		2	10,53%	9,00	2	3,23%	9,00	2	0	0
3X500 / Badminton	1	2,33%	8,00	0	0,00%		1	1,61%	8,00	10	9	90
3X500 / TT	42	97,67%	13,00	16	84,21%	12,00	58	93,55%	12,72	65	7	11
Gym / Badminton	0	0,00%		0	0,00%		0		0,00	3	3	100
Badminton / Sauvetage	0	0,00%		1	5,26%		1	1,61%	0,00	1	0	0
	43	100,00%	12,88	19	100,00%	11,05	62	100,00%	12,32	81	19	23

Remarques et perspectives :

Comme pour les examens des baccalauréats, il faudrait envisager la convocation de ces candidats sur des épreuves d'établissement en CCF pour réduire les coûts inhérents aux épreuves.

4. Réflexions et préconisations pour la session suivante.

A destination des établissements :

La commission constate que les moyennes restent satisfaisantes. Pour autant, alors que les notes des candidats du baccalauréat général et technologique sont en constante augmentation depuis plusieurs années, nous constatons que celles des candidats de la voie professionnelle restent stables, voire diminuent légèrement.

L'écart filles-garçons, bien que persistant, se réduit clairement.

Nous rappelons que certaines activités sont plus favorables à la réussite des élèves. Une attention et une réflexion particulières doivent être portées sur les ensembles certificatifs proposés, qui ne tiennent pas seulement compte des contraintes contextuelles (matérielles et humaines). Pour aller dans ce sens, nous rappelons que le taux de pratique relevant de la CP3 et de la CP5 reste actuellement bien inférieur à celui de la CP1 et CP4.

L'ensemble des statistiques mis en ligne sur le site disciplinaire doit permettre aux enseignants de comparer les moyennes académiques pour chacune des activités et de les aider dans ce sens.

Nous encourageons toujours les équipes à proposer des épreuves adaptées aux élèves en situation d'inaptitude. Pour limiter les inaptitudes partielles et totales, deux cas de figure peuvent se présenter : sur EPSNET, soit basculer un élève en contrôle adapté (noté sur 2 épreuves), soit aménager certaines épreuves et laisser ces élèves dans le protocole habituel mais le signaler à la CAHN (barème proposé).

Le corps d'inspection reste à votre disposition pour envisager des protocoles adaptés. Pour cela, il est indispensable de généraliser l'utilisation du certificat médical académique, proposé par le groupe de travail et les services médicaux du vice-rectorat.

D'un point de vue fonctionnel, nous constatons une amélioration de la constitution des dossiers en général et de leur arrivée dans les délais demandés. Les membres notent également une meilleure prise en compte des absents, distingués des éventuels notés 0 lors d'une épreuve.

Cependant, les équipes sont encouragées à procéder à une réunion interne avant l'envoi du dossier car une attention particulière doit être portée par les chefs d'établissement et les équipes EPS sur les points suivants :

- la CAHN a rectifié la notation de quatre candidats qui étaient initialement portés absents alors qu'ils avaient une note d'EPS. Cela aurait pu être fortement préjudiciable pour ces élèves.
- La séparation des dossiers en fonction des examens (CAP/BEP, BAC PRO, BAC GT), notamment pour les lycées polyvalents et professionnels.
- La gestion des certificats médicaux, notamment l'obligation de faire viser le certificat médical par le professeur d'EPS. En rappelant que les originaux (ou cas exceptionnel, une copie certifiée par l'établissement) doivent être transmis à la commission (inapte totaux et partiel).
- L'explication des situations et des aménagements particuliers. La partie « observations », proposée sur le document qui récapitule les inaptés n'est que bien trop rarement exploitée à bon escient.
- La volonté de maintenir une seule note pour un élève : l'enseignant doit exprimer clairement la situation en remplissant le formulaire dédié ou le basculer en inapte total avant la cloture d'EPS NET.

Nous rappelons aux équipes pédagogiques qu'une **lecture attentive de la circulaire** de remontée des notes est indispensable lors d'un conseil d'enseignement. Les informations sont également transmises sur le site internet disciplinaire.

Enfin, l'anticipation du calendrier des épreuves est un élément important dans le respect des procédures académiques.

A destination de la commission nationale :

- Serait-il également possible de basculer les élèves qui sont notés sur 3 épreuves mais qui bénéficient parfois d'épreuves aménagées dans les protocoles adaptés, limités à deux activités actuellement sur EPS NET ?